

DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS ÉNERGÉTIQUES

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de modernisation du réseau électrique entre les
postes Saraguay et Rockfield sur l'île de Montréal
par Hydro-Québec**

Dossier 3211-11-129

Le 12 décembre 2024

*Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs*

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, la Direction de l'évaluation environnementale des projets énergétiques a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de modernisation du réseau électrique entre les postes Saraguay et Rockfield par Hydro-Québec est recevable soit, qu'elle traite de manière satisfaisante des sujets qu'elle doit aborder selon la directive ministérielle et tient compte de manière satisfaisante des observations et des enjeux soulevés lors de la consultation publique prévue à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) sur la recevabilité de cette étude d'impact sur l'environnement.

L'avis présente d'abord un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour et une description sommaire du projet. Il énumère par la suite les documents sur lesquels se base l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact, indique le résultat de cette évaluation ainsi que la recommandation au ministre concernant la période d'information publique.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date année-mois-jour	Événement
2019-08-19	Réception de l'avis de projet
2019-08-29	Délivrance de la directive ministérielle
Du 2019-09-11 au 2019-10-11	Consultation publique sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder
2019-10-21	Transmission des observations sur les enjeux soulevés lors de la consultation publique
2024-04-25	Réception de l'étude d'impact
2024-06-12	Transmission à l'initiateur de projet de la première série de questions et commentaires issue de la consultation des ministères concernés
2024-09-05	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet à la première série de questions et commentaires issue de la consultation des ministères concernés
2024-10-17	Transmission à l'initiateur de projet de la deuxième série de questions et commentaires issue de la consultation des ministères concernés
2024-11-13	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet à la deuxième série de questions et commentaires issue de la consultation des ministères concernés

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet se situe sur l'île de Montréal et consiste à remplacer deux lignes d'alimentation à 120 kV par une ligne à 315 kV entre les postes de Saraguay et Rockfield et à remplacer les postes de Hampstead (poste Côte-Saint-Luc projeté) et de Rockfield à 120 kV par des postes à 315-25 kV. L'objectif du projet est de moderniser le réseau électrique puisque le réseau à 120 kV montre des signes d'usure du temps et que les installations ont atteint leurs limites de conception et ne peuvent plus prendre en charge la croissance prévue dans les prochaines décennies. La nouvelle ligne à 315 kV emprunterait principalement l'emprise existante dans laquelle passent actuellement les lignes à 120 kV à remplacer. La longueur de la ligne à 120 kV entre les postes de Saraguay et de Hampstead est d'environ 9,5 km, tandis que la longueur de la ligne à 120 kV entre les postes de Hampstead et Rockfield est d'environ 3,5 km. Un tronçon du tracé fait l'objet de deux variantes, sur une longueur approximative de 2 à 3 km, à la hauteur de la gare de triage du Canadien Pacifique Kansas City (CPKC), dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. Quant aux deux futurs postes, ils seront construits sur les sites mêmes des postes actuels ou à proximité, sur des propriétés d'Hydro-Québec ou en cours d'acquisition par Hydro-Québec. Le projet s'insère dans un milieu urbanisé de l'ouest de l'île de Montréal qui se distingue par son utilisation du territoire, relativement dense et aux multiples usages. Le secteur nord de la ligne projetée (du poste de Saraguay au poste Laurent) se trouve au confluent d'axes routiers d'un milieu à vocation multiple, mais principalement industriel et commercial. Le secteur central (du poste Laurent au poste de Côte-Saint-Luc projeté) touche un milieu à vocation commerciale et industrielle, mais aussi caractérisé par la présence de nombreuses infrastructures ferroviaires et, dans sa partie sud, par des quartiers résidentiels. Ce secteur inclut les variantes nord et sud de la ligne projetée. Le secteur sud, entre le poste de Côte-Saint-Luc projeté et le poste Rockfield à 315-25 kV, est surtout occupé par des quartiers résidentiels, mais il se distingue aussi par de grandes superficies d'usages commercial ou industriel, notamment près du poste Rockfield. Le coût du projet de modernisation du réseau électrique entre les postes de Saraguay et Rockfield est estimé à 998 M\$. L'échéancier du projet s'échelonne sur une période de huit ans, soit de l'été 2026 au printemps 2034.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets énergétiques en collaboration avec les unités administratives concernées du MELCCFP ainsi que les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et de Laval;
- la Direction de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval;
- la Direction des espèces floristiques menacées ou vulnérables;
- la Direction de l'eau potable, des eaux souterraines et de surface;
- la Direction des politiques de l'atmosphère;
- la Direction de l'expertise en décarbonation et efficacité énergétique;
- la Direction adjointe des risques climatiques et de la transition juste;

- la Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique - Pôle d'expertise des impacts sociaux;
- le ministère des Ressources naturelles et des Forêts;
- le ministère du Transport et de la Mobilité durable;
- le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
- le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère du Tourisme;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère du Conseil exécutif.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- HYDRO-QUÉBEC. *Modernisation du réseau électrique entre les postes de Saraguay et Rockfield – Étude d'impact sur l'environnement- Volume 1 – Chapitres 1 à 6*, par Hydro-Québec, mars 2024, 2076 pages;
- HYDRO-QUÉBEC. *Modernisation du réseau électrique entre les postes de Saraguay et Rockfield – Étude d'impact sur l'environnement- Volume 2 – Chapitres 7 à 10*, par Hydro-Québec, mars 2024, 294 pages;
- HYDRO-QUÉBEC. *Modernisation du réseau électrique entre les postes de Saraguay et Rockfield – Étude d'impact sur l'environnement- Volume 3 – Chapitres 11 à 23*, par Hydro-Québec, mars 2024, 248 pages;
- HYDRO-QUÉBEC. *Modernisation du réseau électrique entre les postes de Saraguay et Rockfield – Étude d'impact sur l'environnement- Volume 4 – Annexes*, par Hydro-Québec, mars 2024, 410 pages;
- HYDRO-QUÉBEC. *Modernisation du réseau électrique entre les postes de Saraguay et Rockfield – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs*, par Hydro-Québec, août 2024, 146 pages, 1 annexe;
- WSP CANADA INC. *Conversion des lignes d'alimentation dans l'axe Saraguay-Aqueduc – Évaluation environnementale de site phase I sommaire*, pour Hydro-Québec, mars 2024, 698 pages;
- HYDRO-QUÉBEC. *Modernisation du réseau électrique entre les postes de Saraguay et Rockfield – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Deuxième série de réponses aux questions et commentaires du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs*, par Hydro-Québec, novembre 2024, 82 pages, 2 annexes;

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 29 août 2019.

L'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact avant le début de la période d'information publique.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons que soit entreprise l'étape d'information publique prévue à l'article 31.3.5 de la Loi.

Original signé

Louis-Olivier Falardeau Alain, biol., M. Sc.
Chargé de projets
Direction de l'évaluation environnementale des projets énergétiques